

Le conflit en Casamance : une guerre civile oubliée ?

Le conflit séparatiste en Casamance, au Sud du Sénégal, l'un des plus anciens du continent, dure depuis maintenant 22 ans, sans pour autant que se dessine la moindre perspective de règlement. Les espoirs de négociation se sont même éloignés : les déchirements internes au sein du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), sur lequel l'abbé Diamacoune Senghor, son chef spirituel, semble avoir de moins en moins de prise ; ou encore la détérioration sur le terrain où la distinction entre rébellion et banditisme s'avère de plus en plus malaisée.

À côté de ce désordre qui mine le MFDC, il y a la position indécise du pouvoir sénégalais, qui oscille entre durcissement et négociation avec la rébellion casamançaise. En vingt ans, l'État sénégalais, qui maintient en permanence des troupes en Casamance mais a toujours écarté l'option d'une solution militaire totale et ouverte, n'est pas parvenu à mener à bien avec le MFDC des négociations sérieuses, de nature à régler le fond du problème. À la place d'un dialogue permanent qui aurait pu dédramatiser la crise, le Président Diouf avait choisi la répression, installant la guerre en Casamance pendant de nombreuses années. Le 19 mars 2000, survint l'alternance et avec elle, une nouvelle stratégie de négociation qui, malheureusement, fait fi des réels acquis engagés par les accords de Banjul¹.

Lorsque Abdoulaye Wade accède à la magistrature suprême, il affirme pouvoir régler le conflit en *100 jours*. Tout en ayant changé de méthode par rapport à Abdou Diouf pour aborder les négociations, qu'il a voulues plus directes, l'actuel président sénégalais n'a pas varié sur le fond et ne voudra pas entendre parler d'indépendance. Un mot qui devra encore une fois, être mis entre parenthèses, afin que les discussions puissent s'ouvrir. Pour l'heure, le conflit perdure, malgré les rencontres entre les deux parties. En témoignent les attaques armées attribuées aux rebelles relatées presque chaque semaine dans les quotidiens sénégalais. Avec un étrange jeu d'ombre : le gouvernement se dit prêt à négocier alors que le

MFDC conditionne toute reprise des discussions à sa réunification.

Afin de disposer d'une bonne lecture de la crise casamançaise et surtout de bien comprendre les difficultés rencontrées par le Sénégal pour trouver une solution à ce conflit, il demeure opportun de bien situer le cadre historique, sous peine de se livrer à des raisonnements hasardeux. Comment cette crise purement domestique s'est-elle

Bruno Sonko
Département de la Recherche
CODESRIA

transformée en un différend dont les ramifications et les incidences dépassent largement le cadre originel ?

Bien souvent en Afrique, les dissidences territoriales se justifient par un ensemble de spécificités, voire singularités historiques, culturelles, économiques ou sociales, plus ou moins anciennes. Cet article s'essaye à démontrer que le même cas de figure se retrouve pour le conflit casamançais et que le discours séparatiste s'appuie sur ces particularités, pour rejeter l'autorité de l'État central. Ainsi, en retraçant leur histoire, on réalise que certaines dissidences territoriales, apparemment « neuves » dans leurs expressions contemporaines, sont en fait récurrentes dans la longue durée². Dans le cas de la Casamance, force est de constater que la rationalité administrative instaurée après l'indépendance a institué un mode de découpage et de commandement qui a ignoré la cosmogonie locale et n'a pas tenu compte de l'architecture territoriale et sociale. Dès lors, deux conceptions du territoire, de l'organisation de l'espace et de l'exploitation des terres se sont affrontées.

S'appuyant sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le mouvement séparatiste, le MFDC, affirme mener une guerre de libération nationale contre « la colonisation sénégalaise ». De son côté, l'État sénégalais s'affiche comme un État de droit, garantissant à tous ses citoyens les libertés fondamentales, interdisant, au nom de la Nation, toute expression politi-

que différentiste à base ethnique, religieuse ou régionale. Les prétentions des acteurs au conflit se trouvent partiellement contestées par les faits, venant buter toutes deux sur un puissant particularisme casamançais qui constitue le terreau du séparatisme, mais ne se confond pas avec lui³.

C'est ainsi que les vellétés des dirigeants du MFDC, « la voix de la Casamance », sont démenties par leur échec à entraîner derrière eux l'ensemble des Casamançais ; la forte connotation diola de leur mouvement reste pour eux un handicap que leurs adversaires exploitent dans le but de les diaboliser. De même, l'État n'arrive toujours pas à incarner la nation sénégalaise et se trouve concurrencé par des mouvements communautaires, qui s'alimentent de ses échecs : mouvements fondamentalistes musulmans dans les agglomérations du nord ; particularismes ethniques ou régionaux dans les périphéries.

En révélant un déficit de représentation politique, cette résistance soulève autant la question de la nature des liens avec Dakar que celle d'un décalage entre des institutions importées et les pratiques sociales autochtones. L'identité casamançaise multiethnique démontre, si besoin en est, son incompatibilité avec le modèle dominant de l'État-nation⁴. Ce faisant, elle pose une question simple au demeurant : *peut-on être à la fois Casamançais et Sénégalais ?*

La capacité de nuisance du MFDC demeure intacte. C'est bien sûr le douteux privilège de ceux qui choisissent le recours aux armes face à un État, qui, quels que soient ses manquements, reste entravé par le droit, dans ses possibilités de riposte. C'est aussi le constat d'échec d'une politique d'inspiration jacobine, mise en œuvre au Sénégal depuis l'indépendance et qui visait justement à prévenir l'émergence de particularismes locaux. En nommant en Casamance des cadres administratifs originaires d'autres régions, les autorités sénégalaises voulaient renforcer le sentiment d'unité nationale, mais elles n'ont réussi qu'à accréditer chez les populations autochtones l'impression d'une occupation étrangère, encore accrue par les malversations de certains

fonctionnaires enclins au népotisme et à l'esprit de clan.

La problématique de l'autochtonie⁵ demeure prégnante dans le conflit casamançais, et il n'est guère surprenant que les leaders du MFDC y aient recours afin de légitimer leur propos. Il est à noter que cette thématique de l'autochtonie participe le plus souvent d'une situation économique délétère⁶. L'antagonisme entre populations autochtones et celles considérées comme étrangères, survient généralement dans un contexte de raréfaction des ressources sociales et économiques. Ainsi, l'enjeu de la définition de l'autochtonie devient littéralement vital. La revendication contemporaine d'autochtonie, en particulier sa composante ethnique, est alors contemporaine de la globalisation financière du continent africain et de sa colonisation. Comprise ainsi, l'émergence de la thématique de l'autochtonie serait moins une réaction qu'un effet de la globalisation. Par ailleurs, on peut pousser plus loin l'analyse, en affirmant que ce qui se joue ici a, dans une certaine mesure, trait au devenir des rapports intercommunautaires⁷, en particulier entre autochtones et allogènes.

Quelles sont les analyses communément admises sur la nature de cette crise ?

La thèse du conflit *ethnique* semblait très répandue au début du conflit. Elle demeure vivace encore aujourd'hui dans l'esprit de nombre de Sénégalais qui voient uniquement en ce conflit un mouvement séparatiste, avec des relents ethniques prononcés⁸. Les séparatistes eux-mêmes n'ont-ils pas insisté à l'aune des tensions, sur le particularisme ethnique ? Faut-il pour autant affirmer que ce conflit est essentiellement ethnique ? Assurément non, puisque toute une série de causes se sont greffées ultérieurement. Constatant la connotation diola du conflit casamançais est une chose : diola, il l'est fortement – même s'il ne l'est pas uniquement – par son territoire, par ses participants, par son discours. Toutefois, il convient d'apporter un bémol, car dire que la rébellion est une rébellion ethnique (diola) ne fait qu'insister sur la localisation particulière de la rébellion. Cela amène à se demander pourquoi la rébellion s'est surtout développée chez les Diolas et en quoi une identification diola est significative pour les acteurs, mais n'autorise en rien à affirmer que l'ethnicité serait *la cause* du

problème casamançais : corrélation ne vaut pas explication.

Cette représentation ethnique de la rébellion n'est pas sans conséquence, agissant à la manière d'un masque : elle fait peur et se cache en même temps. Première conséquence, consciemment ou non, elle contribue sinon à la diabolisation, du moins à la dé-légitimation de la rébellion : l'ethnicité a une connotation négative, étant généralement perçue comme étant synonyme d'archaïsme et de particularisme ; à l'opposé, l'État-Nation bénéficie d'une connotation positive, étant perçu comme synonyme de progrès et d'universalité⁹.

L'on peut poursuivre plus loin le propos et soutenir que, le conflit casamançais apparaît comme l'expression d'un processus contradictoire d'« exclusion-inclusion » de l'entité casamançaise au sein de l'ensemble sénégalais :

- exclusion territoriale d'une région périphérique aux affinités guinéennes, largement séparée du reste du Sénégal par la coupure gambienne ;
- exclusion économique d'une riziculture ancienne, concurrencée par les importations à bas prix pour satisfaire la demande urbaine, ce qui accentue l'extraversion économique ;
- exclusion sociale d'une population essentiellement rurale, pourvoyeuse de main-d'œuvre bon marché pour les grandes villes du nord ;
- exclusion culturelle d'une société où se comptent la plupart des 5% d'animistes et de chrétiens du Sénégal, et dont la différence est perçue en termes de retard ;
- exclusion politique, enfin, de sociétés dont certaines ont ignoré l'État depuis des siècles, mais qui ont élaboré des modes de participation populaire au politique qui sont loin d'être obsolètes ;
- mais en même temps, processus d'inclusion, accéléré par la crise de l'État sénégalais à la fin des années 1970 ; un État qui voit dans la Casamance son Eldorado : pourvoyeuse de devises avec la pêche et le tourisme, future productrice de pétrole, la Casamance fait rêver tout comme les vastes espaces forestiers ou aquatiques casamançais font rêver paysans et pêcheurs du nord, victimes de la sécheresse.

Le conflit en Casamance emprunte également d'autres explications. La dimension sociopolitique du conflit est prégnante, à travers ce qu'on peut qualifier de double mouvement, à la fois social et identitaire, qui prend la forme d'un rejet des populations considérées comme étrangères à la Casamance, auxquelles il est reproché toute une série de griefs (spoliation des terres¹⁰, mépris à l'égard des populations d'origine casamançaise, marginalisation de la région). Il y a lieu de parler de crise profonde entre les séparatistes et le gouvernement. À cet égard, la question des appartenances identitaires dans leur rapport au terroir revêt une importance essentielle. Une bonne lecture du conflit peut alors se faire, à travers le prisme de la question foncière¹¹, qui exprime l'exacerbation des questions d'appartenance et l'affirmation progressive d'une citoyenneté du terroir, idéologie rejetant les allogènes aux franges de la communauté.

Deux thèses s'opposent radicalement. D'un côté, la position gouvernementale qui prône deux postulats. La Nation existe et elle seule ; donc le territoire de l'État est le territoire de la Nation, qui est constituée d'individus égaux en droit ; il en découle que les droits sont les mêmes pour tous les individus sur le territoire. L'État est le seul représentant de la nation, donc ses décisions ne sauraient être contestées sur la totalité du territoire national. C'est là tout l'aspect théorique sur lequel s'appuie le gouvernement sénégalais. De l'autre côté, il y a un discours qui a pour objectif d'une part, d'asseoir l'idée d'une unité territoriale de la Casamance, et d'autre part, de la distinguer du reste du Sénégal perçu comme une totalité étrangère. Au discours nationaliste de l'État, le MFDC oppose celui de l'unité territoriale de la Casamance et de l'identité de ses peuples. À vrai dire, ce sont en fait deux conceptions de l'unité, voire deux projets unitaires qui s'opposent¹².

La réalité est toutefois autre, puisqu'elle conteste l'image d'un territoire et d'une société homogènes. Cette réalité se laisse difficilement enfermer dans des schémas abstraits : l'affirmation d'appartenances communautaires accompagnant les phénomènes de rejet montre que la société résiste ; et si elle résiste, c'est que la nation sénégalaise n'est pas une réalité pour tout le monde. Dans la pratique, les Diolas, non pas parce qu'ils sont nés diola, mais parce qu'ils sont pour la plupart de souche paysanne et parce que leur structuration sociopolitique les rend plus mobiles,

plus ouverts sur l'extérieur, se retrouvent le plus souvent marginalisés.

On peut également faire état d'une marginalisation spatiale ; les grandes villes sont souvent des lieux de ségrégation ; ainsi, les Diolas se retrouvent souvent dans les banlieues de la capitale et dans les faubourgs de Ziguinchor. D'aucuns diront d'ailleurs que cette marginalisation, sociale et spatiale, demeure certainement une des clés de la crise casamançaise et que la capacité d'intégration de la société sénégalaise est largement épuisée ; la marginalisation atteint désormais les Casamançais chez eux, où ils sont de plus en plus concurrencés.

Il est également permis de mettre en lumière une autre source de tension à travers le problème de la représentation politique insuffisante, voire de la non-représentation, du mouvement social casamançais. En cherchant à gommer l'identité casamançaise et en posant le problème du déficit de représentation en termes quantitatifs, alors qu'il est possible de l'assimiler à un déficit qualitatif, le gouvernement sénégalais a occulté le problème des modèles (aussi bien modèles de développement que modèles politiques). Il a du même coup laissé le champ libre au mouvement séparatiste, seul à se prévaloir du « ras-le-bol » casamançais, mais aussi le seul à utiliser le langage du mouvement social.

Il demeure en effet incontestable que beaucoup se reconnaissent dans le discours sociopolitique du MFDC, en tout cas plus que le discours technocratique du gouvernement sur la réforme des institutions et les contraintes de l'ajustement structurel. Un certain nombre de Diolas peuvent d'autant mieux s'y reconnaître que s'y ajoute un discours historique, sur le thème du premier occupant qui ne fait que combler le silence et surtout l'imprécision de l'histoire officielle.

Un autre facteur de l'accentuation du conflit casamançais aura été son extension à la Guinée-Bissau, au début du mois de juin 1998. À cet égard, on peut dire que les relations de voisinage avec la Guinée-Bissau ou la Gambie sont directement déterminées par la confrontation entre les deux projets unitaires mentionnée auparavant. Quelles raisons ont poussé le Sénégal à intervenir en territoire bissau-guinéen ? Quels étaient les véritables enjeux ?

L'enclavement de cette province entre la Gambie et la Guinée-Bissau, et les nom-

breux litiges qui opposent ou opposaient ces deux pays au Sénégal, font de la Casamance autant une question de politique extérieure qu'une question de politique intérieure pour les décideurs sénégalais. Plusieurs explications furent alors apportées pour justifier cette intervention. Depuis une quinzaine d'années, il est constant que la Guinée-Bissau a servi de base de repli aux indépendantistes du MFDC. Le Sénégal fut amené plusieurs fois à pourchasser des rebelles jusqu'en territoire bissau-guinéen. La mutinerie dirigée par le Général Ansumana Mané, qui visait le pouvoir de Nino Viera, ancien président de la Guinée-Bissau, représentait par conséquent une belle occasion : il s'agissait en effet de restaurer un pouvoir soi-disant démocratiquement élu, donc une opération de prestige pour le Sénégal, comme au temps de la Guerre du Golfe, tout en profitant de cette opportunité pour en finir avec la rébellion casamançaise.

Par conséquent, le problème en Casamance apparaissait comme l'élément déterminant de l'intervention sénégalaise en Guinée-Bissau, les deux pays étant liés par un accord de défense. En apportant un soutien militaire à Nino Viera, qui rappelons-le, jouait le rôle de médiateur dans l'affaire casamançaise, le Sénégal pouvait selon l'expression populaire, « faire d'une pierre deux coups » : remettre en selle le président Viera, et mettre hors d'état de nuire un certain nombre de combattants casamançais qui avaient rejoint les rangs des mutins de Bissau.

Quelles auront été les conséquences de cette intervention en Guinée-Bissau ?

Au plan interne, la situation créée par l'intervention sénégalaise était à la limite du supportable, d'autant qu'elle avait été décidée par un gouvernement dont les jours étaient comptés. Des formations politiques exprimèrent vivement leur désapprobation de l'option militaire au détriment d'une solution politique. La société civile s'en était mêlée et avait émis de sérieux doutes sur l'opportunité de l'opération *Gabou*¹³.

Au plan international, le Sénégal n'était pas dans une meilleure posture. Il ne pouvait compter que sur un soutien timide des pays de la sous-région, notamment la Guinée Conakry qui a participé à cette opération. L'Afrique lusophone en revanche n'avait pas dissimulé son hostilité, et préconisait une solution négociée entre Nino et le Général Mané. D'aucuns affir-

meront que la solution passait par une intervention de la CEDEAO, à travers l'ECOMOG. C'est en définitive le choix qui fut opéré, mais qui très vite, montra ses limites. À peine le Sénégal et la Guinée Conakry avaient-ils retiré leurs troupes, et les forces de l'ECOMOG sur le terrain, que les mutins prenaient le contrôle de Bissau. La solution de l'ECOMOG fut par conséquent un véritable camouflet pour la CEDEAO et les gouvernements en place en Afrique de l'Ouest qui, après le coup d'État qui avait coûté la vie au président du Niger, voyaient pour la deuxième fois en moins d'un mois un chef d'État renversé par les armes

Un autre aspect qui inquiéta beaucoup les décideurs sénégalais était l'axe MFDC-Banjul-Bissau. Cet axe effraie beaucoup le pouvoir sénégalais à nouveau. Sous Senghor déjà, le spectre était agité, avec ce que d'aucuns ont appelé la « confédération des trois B » (Bignona, ville casamançaise, Banjul, capitale de la Gambie et Bissau), qui viserait le démembrement du Sénégal. Cette confédération connaît par conséquent une nouvelle jeunesse au lendemain de l'opération *Gabou* qui n'a finalement pas pu assurer la pérennité de Nino Viera.

On peut légitimement supposer que le coup d'État contre Nino Viera a ramené en surface l'affaire du territoire des « trois B » qui verrait le Sénégal perdre sa région méridionale. Cette possible remise en cause de l'intégrité territoriale du Sénégal demeure-t-elle viable ? À cette possibilité, il faudrait ajouter l'éventualité de l'isolement politique et diplomatique de cette nouvelle entité territoriale regroupant la Casamance, la Gambie et la Guinée-Bissau. Tout appui manifeste au séparatisme casamançais peut être mal apprécié dans un contexte international marqué par la multiplication des crises nationalistes. L'instinct de conservation et l'invocation du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation pouvant constituer autant de motifs de bannissement diplomatique de toute autorité investie de pouvoirs d'État et portée vers l'encouragement de forces irrédentistes.

Conclusion

Les difficultés rencontrées par les décideurs sénégalais pour instaurer une paix durable en Casamance sont certainement à relier avec la méconnaissance, voire l'indifférence affichée à l'égard des spécificités historiques, culturelles, économiques et

sociales de cette région. Le pouvoir central, tout en niant la récurrence de ces particularités, refuse de négocier le moindre compromis sur le statut de la Casamance, par crainte qu'il ne débouche à terme sur un éclatement du Sénégal. Dans la quête d'une paix durable, il serait sans doute opportun de réfléchir sur l'hypothèse que le conflit n'a pas uniquement induit des dynamiques de désintégration, mais qu'il a également laissé persister des attaches importantes, à la fois internes à la région et entre cette dernière et ses voisins gambiens et bissau-guinéens. Ainsi, pourquoi ne pas insister davantage sur ce qui rassemble les différents acteurs en présence sur le territoire et à ses frontières, plutôt que sur ce qui les divise ?

Notes

1. Ce n'est qu'à partir de 1999, après quatre accords de cessez-le feu et à la suite des accords de Banjul de janvier 1999 et février 2000, que des espoirs réels d'une paix définitive étaient perceptibles sous le Président Diouf.
2. Ngaïde, A, 2002, *Identités ethniques et territorialisation en Casamance. Histoire (s) croisée (s) d'une périphérie turbulente*, Paris, Karthala.
3. Voir article de Jean-Claude Marut : « Les deux résistances casamançaises », in *Le Monde diplomatique*, janvier 1996, p27.
4. A Manley, *Guinea Bissau, The Casamance question*, novembre 1998.
5. Voir article paru dans *Critique internationale*, « J'étais là avant. Problématiques politiques de l'autochtonie », Presses de Sciences Po, n° 10, janvier 2001.
6. Op.cit.
7. R. Banégas, R. Marshall-Fratani, « La Côte d'Ivoire en état de guerre : dynamiques du dedans et du dehors », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003.
8. Makhtar Diouf, *Les ethnies et la nation*, Paris, L'Harmattan, 1994.
9. Faye Ousseynou, *L'instrumentalisation de l'histoire et de l'ethnicité dans le discours séparatiste en basse Casamance*, *Afrika Spectrum*, 1994.
10. J. R. Benoist, Pour une sortie définitive du conflit en Casamance, *Afrique contemporaine*, n° 160, 1991.
11. Hesseling G., 1985, *Histoire politique du Sénégal*, Paris, Karthala.
12. Ngaïde, A, *identités ethniques et territorialisation en Casamance. Histoire (s) croisée (s) d'une périphérie turbulente*, 2002, Paris, Karthala.
13. Nom de l'intervention militaire sénégalaise en Guinée-Bissau.



Participation paysanne & développement rural au Sénégal

Sous la direction de Mamadou Niang

2004; 184 pages; maps;

ISBN 2-86978-132-6 (pb)

Prix : US\$20.00, 10.000 CFA

Le présent ouvrage est réalisé par une équipe universitaire pluridisciplinaire. Le thème «Participation paysanne et développement rural» présente un grand intérêt pour le Sénégal et l'Afrique puisqu'il s'inscrit dans les différentes politiques publiques menées par les États africains.

Les contributeurs, des chercheurs spécialisés dans les questions du monde rural, ont traité des questions dont : la forge rurale et les technologies adaptées, l'exode et l'immigration des populations rurales, la politique foncière, les enjeux de la décentralisation, les mouvements associatifs. L'ensemble des réflexions développées dans cet ouvrage constituent d'excellentes contributions aux stratégies aptes à trouver des solutions pour le développement participatif du monde rural sénégalais.